

**COMMUNIQUE**  
**DEMANDE D'ACTION EN EXONERATION DES CHARGES :**  
**TLPE, DROIT DE TERRASSE, TAXE DE SEJOUR, TAXE TRANSPORT, TEOM, DODP**

Monsieur le Président de l'Association des  
Maires des Pyrénées-Orientales  
Monsieur Guy ILARY  
AMF66 - Hôtel du Département B.P. 906  
66906 PERPIGNAN CEDEX

Perpignan, le 20 avril 2020

Monsieur le Président,

Les dernières annonces du Président de la République du 13 avril dernier ne dessinent pas un avenir économique très prometteur pour nos entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Le contexte est inédit et nous travaillons actuellement à la mise en place des meilleures conditions de sécurité sanitaire pour les entreprises qui pourront reprendre. La pénurie de masques et de matériels de protection sont des handicaps complémentaires. De plus ces équipements, sujets à une forte spéculation, vont représenter des coûts supplémentaires pour nos entreprises et mettre en péril leurs marges !

Moins de chiffre d'affaires voire pas de chiffres d'affaires pour certains métiers et des surcoûts d'activité pour se remettre au travail ? Sont-ce là les perspectives de soutien que nous témoignent les élus de la République qui ont la responsabilité de gérer cette crise comme de l'avoir anticipé ?

Vous devez agir et nous attendons de vous des signes forts. Nous confortons les demandes qui vous ont été adressées par l'UMIH66.

**Nous vous demandons, à l'instar des engagements du Ministre des Comptes Publics Gérald Darmanin, une exonération pour l'année 2020 des taxes suivantes pour la commune de Perpignan :**

- **Taxe Locale sur les Publicités Extérieures**
- **Taxe Transport**
- **Taxe de séjour**
- **Droit de terrasse**
- **Droit d'occupation du domaine public**

Vous pourriez également agir en dégageant les entreprises d'une partie de la **Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères**...le service n'étant pas rendu pour nombre d'entre elles.

Les secteurs de l'Hôtellerie, y compris de plein air, de la Restauration mais également les artisans de tous horizons sont touchés au cœur de leur activité et le seront durablement vous le savez.

Mais nous ne pouvons pas oublier qu'au-delà du risque entrepreneurial, l'ensemble de notre masse salariale est affecté. Nous avons besoin de votre aide, de votre soutien, pour sauver nos entreprises, pour sauver l'emploi de nos salariés et leur famille.

***Les reports ou les étalements des charges ne permettront pas de sauver nos entreprises, seule l'exonération peut les aider à mener le combat nécessaire pour lutter contre cette catastrophe sanitaire, économique et sociale.***

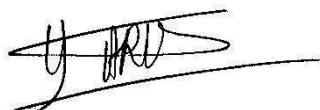
Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette demande auprès de tous les Maires du Département.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CPME66  
Le Président  
Bernard Massas



Pour la FDSEA66  
Le Président  
Yves Aris



Pour L'UPA66  
Le Président  
Robert Massuet



Pour L'UPE66  
Le Président  
Guy Durand

